

DEMANDE DE DUPLICATA

Pièces à fournir :

- Pièces d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Preuve d'un contrôle technique en cours de validité (véhicule de + de 4 ans)
- En cas de perte ou de vol : un exemplaire de la déclaration de vol, établie par un service de police ou de gendarmerie ou, en cas de perte, un exemplaire de la déclaration de perte établie au moyen de l'imprimé cerfa n° 13753*01 de déclaration de perte ou de vol de certificat d'immatriculation (*disponible en agence*)
- En cas de détérioration de son titre : *le certificat d'immatriculation détérioré.*